



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

Quatre rapports sur la situation des recherches en économie rurale

Louis Malassis

Citer ce document / Cite this document :

Malassis Louis. Quatre rapports sur la situation des recherches en économie rurale. In: Bulletin de la Société française d'économie rurale. Volume 1 N°3, 1949. Compte rendu des réunions de travail des 28 et 29 octobre 1949. pp. 91-97;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1949.1151>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_1146-9374_1949_num_1_3_1151

Fichier pdf généré le 09/05/2018

QUATRE RAPPORTS SUR LA SITUATION DES RECHERCHES EN ÉCONOMIE RURALE

LE CENTRE RÉGIONAL DE SOCIOLOGIE ET D'ÉCONOMIE RURALES DE RENNES

par M. L. MALASSIS

Maitre de Conférences à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes

creative commons
BY: NC ND

A la demande du Président de notre Société, je me propose de vous donner une vue d'ensemble des travaux entrepris par le Centre régional d'Economie Rurale de Rennes, ou plus exactement par la chaire d'Economie Rurale de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes.

Nos recherches ont commencé en 1946 ; elles ont été organisées en accord avec la Division de la Rentabilité de la Confédération générale de l'Agriculture et le Service d'Etudes et de Documentation du Ministère de l'Agriculture.

En 1946 et 1947 selon les méthodes de la Division de la Rentabilité et en liaison avec elle, nous avons étudié les conditions économiques de la production de la pomme de terre primeur dans les trois grands centres producteurs de la Bretagne du Nord : Saint-Malo, Paimpol et Saint-Pol-de-Léon.

En 1947-48, en liaison avec le Service d'Etudes et de Documentation du Ministère de l'Agriculture et l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, nous avons entrepris des recherches sur la nature et la durée du travail féminin en agriculture ; et il nous a été donné de faire une communication sur ces recherches à la Société Française d'Economie Rurale (1).

En 1948-49 nous avons participé à des recherches entreprises par la Division de la Rentabilité sur les conditions économiques de la production laitière. Quarante exploitations ont été « mises en observation » pendant une année, et visitées une fois par mois. Les travaux

seront poursuivis en 1949-50 ; le dépouillement de la documentation recueillie en 1948-49 est actuellement en cours.

Pendant l'année 1949 ; nous avons aussi poursuivi nos recherches sur les conditions économiques de la production de la pomme de terre de primeur. En liaison avec la Confédération générale des producteurs de pommes de terre, la chaire d'Agriculture de l'Ecole Nationale d'Agriculture de Rennes a organisé à titre d'essai un champ de comportement de quatre variétés de pommes de terre primeur dans la région de Saint-Malo. Des prélèvements méthodiques ont permis d'établir pour chaque variété la courbe du rendement commercial (poids des tubercules marchands) et du rendement total en fonction de la date d'arrachage.

La connaissance de la variation des rendements, des superficies arrachées, des frais de production et des prix en fonction du temps permet de déterminer la variation du rendement net en fonction du temps. Ces études doivent permettre de parvenir à une connaissance rationnelle du marché et à un choix méthodique des variétés à cultiver.

Actuellement, grâce à une subvention du Service d'Etudes du Ministère de l'Agriculture, des recherches sur la classification des entreprises agricoles sont commencées. Elles sont, à notre avis, fondamentales et conditionnent l'organisation de notre Centre dans l'avenir ; nous nous proposons d'en donner les idées directrices, après avoir analysé quelques aspects de l'organisation actuelle du Centre.

(1) Bulletin de la Société Française d'Economie Rurale (Volume I, N° 1 - Février 1949).

L'organisation du Centre s'est précisée peu à peu et n'est certainement pas définitive. Nous n'avons pas encore de statut juridique et nous pensons que dans l'immédiat cela n'est peut être pas absolument indispensable.

Le personnel du Centre comprend :

1^o) Le personnel de la chaire d'Economie Rurale (actuellement un maître de conférences : M. Malassis, un chef de travaux : M. Paquet, un assistant : M. Gielfrich).

2^o) des correspondants qui peuvent être des agriculteurs, des anciens élèves d'Ecoles d'agriculture ou des instituteurs ruraux.

Actuellement ce sont les instituteurs ruraux qui nous apportent la plus large collaboration ; ils enquêtent dans leur commune et sont les animateurs de centres locaux d'Economie Rurale groupant les agriculteurs participant aux recherches. Ces centres locaux facilitent les rapports entre le personnel de la chaire, les correspondants et les agriculteurs. Dans des réunions sont expliquées les raisons de nos questions et les résultats auxquels nous parvenons. Mais ces centres sont pour le moment trop peu nombreux, ils ne sont pas permanents mais créés seulement pour les besoins d'une enquête. Nous espérons leur donner un caractère permanent, quand nous serons nous-mêmes en mesure d'assurer l'avenir de nos recherches.

Les modalités de préparation et d'exécution des travaux varient nécessairement avec la nature des enquêtes. La petite expérience que nous avons acquise (enquêtes sur le travail féminin en agriculture et sur les conditions économiques de la production laitière) nous permet de proposer les règles suivantes :

1^o) les recherches sont préparées et organisées par la chaire d'Economie Rurale, en liaison le cas échéant, avec les groupements nationaux qui les subventionnent.

2^o) Les participants aux recherches, des représentants des services officiels et de la profession, des spécialistes sont invités à une réunion préparatoire au cours de laquelle sont établies les modalités définitives de l'enquête.

3^o) Une lettre est adressée aux agriculteurs par un groupement professionnel, pour les assurer du caractère privé et confidentiel des travaux, chaque fois que la nature de la documentation à recueillir l'exige.

4^o) Les enquêtes sont effectuées par les correspondants qui nous font part de leurs observations et de leurs difficultés, de manière à nous permettre de coordonner les recherches.

5^o) Le dépouillement et l'interprétation des documents recueillis sont assurés par le personnel de la chaire.

6^o) Les résultats sont exposés au cours d'une réunion groupant : les participants aux recherches, des représentants de l'Université, de la profession, à qui nous demandons de bien vouloir faire des observations sur nos méthodes de travail et les résultats auxquels nous parvenons.

L'I.N.S.E.E. avait bien voulu nous apporter sa colla-

laboration à l'enquête sur le travail féminin en agriculture. Il est évident que notre tâche s'est trouvée considérablement simplifiée, et nous espérons que cette collaboration pourra se renouveler souvent dans l'avenir.

Il est nécessaire de dire, que nos travaux ont pu être menés à bien grâce à l'esprit de dévouement des participants, et en particulier, grâce à l'intérêt porté à nos recherches par les *instituteurs ruraux avec lesquels il est extrêmement agréable et encourageant de travailler.*

Mais la bonne volonté ne suffit pas, et si nous sommes persuadés de l'intérêt de ces travaux, il faut leur donner un caractère permanent et assurer à ceux qui les entreprennent un équipement de nature à faciliter leur tâche. Cela me conduit à vous parler de nos projets d'avenir.

Notre ambition, peut-être bien grande, est de parvenir à une connaissance *rationnelle* de la vie rurale en Bretagne, par une observation méthodique de cette vie. Nous pensons que les faits sociaux *peuvent et doivent s'analyser scientifiquement.* Cela nous conduit à élargir nos recherches et à leur donner une orientation nouvelle.

Dans notre esprit, un Centre Régional de Recherches de Sociologie et d'Economie Rurales pourrait comprendre au moins quatre sections suivantes :

1) Sociologie rurale (facteurs démographiques, géographiques, juridiques et spirituels de la vie rurale).

2) Rentabilité et productivité.

3) Temps de travaux et organisation scientifique du travail.

4) Marchés et tracé des courants commerciaux.

D'autres plans sont possibles. Nous reconnaissons que la division proposée ici, procède peut être davantage de considérations pratiques que scientifiques. Cette conception a l'avantage de faciliter nos rapports avec des groupements nationaux avec lesquels nous sommes en liaison. De toute façon, les recherches entreprises dans les différentes sections retenues doivent être coordonnées à l'intérieur du Centre. Il est évident que l'étude des coûts de production, d'une manière plus générale, de la rentabilité et de la productivité comporte des études de temps de travaux et l'on ne peut prétendre parvenir à une explication valable du niveau de la productivité, sans une observation méthodique de l'organisation du travail. D'une manière plus générale encore le *niveau de vie de l'agriculture qui finalement nous préoccupe* est conditionné par plusieurs facteurs qui doivent être analysés séparément, mais l'action de chacun d'eux doit être mesurée à sa juste valeur en faisant œuvre de synthèse : c'est-à-dire que nous croyons à la nécessité d'une coordination des recherches.

Nos travaux ainsi développés sur le plan scientifique, le seraient aussi sur le plan géographique.

Jusqu'à ce jour, les recherches ont été conduites principalement en Ille-et-Vilaine. Ce cadre est évidemment trop étroit et la région semble constituer une bonne

unité géographique de travail. Nous désirons donc étendre nos travaux à toute la Bretagne et peut-être, pour les situer dans le cadre universitaire, aux départements de l'Académie de Rennes. Ceci conduit à étendre notre réseau de correspondants ce qui sera prochainement réalisé et aussi, pour augmenter l'efficacité des recherches entreprises, à organiser des journées d'études au cours desquelles seront précisées les méthodes de travail.

L'extension des recherches pose en effet des problèmes de méthode et ceci nous paraît fondamental. Pendant ces premières années, elles ont été entreprises à la demande de services publics ou de groupements professionnels ; elles n'avaient pour objet qu'un aspect de la vie économique et ne procédaient pas d'un *plan d'analyse rationnel de l'Economie locale*. Ces enquêtes partielles devraient être doublées de monographies d'entreprises, capables de nous révéler *l'économie agricole dans toute sa complexité*. Ceci conduit à l'étude des *méthodes d'analyse de l'entreprise agricole*.

Il n'est pas nécessaire à notre avis, et de toute façon il ne nous est pas possible, d'étudier un grand nombre d'entreprises. Dans notre esprit, l'observation d'entreprises représentatives de « groupes homogènes » peut permettre de parvenir à des notions valables sur l'économie de l'entreprise agricole dans une région donnée. Ceci conduit à étudier *la classification des entreprises agricoles*.

Plan d'analyse et classification des entreprises agricoles constituent donc *l'essentiel* de nos travaux en cours.

Dans l'état actuel des choses, le Centre de Rennes constitue surtout « une espérance ». Nous voudrions que des difficultés de nature financière ne compromettent pas nos projets, et que nous puissions dans l'avenir, rassembler les matériaux dont l'Enseignement Supérieur Agricole a un grand besoin, et apporter notre contribution à la connaissance scientifique des faits sociaux.

CENTRE RÉGIONAL D'ÉTUDES RURALES DE MONTPELLIER

par M. Jules MILHAU

Professeur à la Faculté de Droit et à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

Nous avons pensé qu'il serait utile d'envisager la création à Montpellier d'un Centre d'Études Rurales, placé sous le double patronage du Ministère de l'Éducation Nationale et du Ministère de l'Agriculture.

Cet organisme aurait pour mission de faciliter la recherche pure et appliquée en rassemblant et en conservant une documentation locale ou régionale souvent éparse et difficilement accessible, en coordonnant les initiatives des divers chercheurs et surtout en assurant des contacts féconds entre les professeurs et les techniciens.

En même temps que le Centre, pourrait être créée une Association pour l'encouragement aux études rurales. Cette Association réunirait les personnes physiques et les personnes morales (coopératives, syndicats, communes, départements...) qui s'intéressent à l'objet du Centre et qui veulent lui venir en aide.

Afin de réaliser ces projets, une première réunion s'est tenue à la Faculté des Lettres, le 25 mai 1948, sous la présidence de M. Buchet, Inspecteur général de l'Agriculture et de M. Becque, Doyen de la Faculté de Droit. Les personnes présentes parmi lesquelles se trouvaient de nombreux professeurs et des personnalités du monde agricole ont approuvé le projet qui leur a été soumis, et ont demandé aux promoteurs de ce projet de le soumettre à l'approbation de M. le Ministre de l'Éducation Nationale et de M. le Ministre de l'Agriculture.

A l'issue de cette première réunion, et conformément au vœu de l'Assemblée, le projet portant création du

Centre d'Études Rurales de Montpellier a été soumis à l'approbation des deux ministères intéressés.

Une nouvelle réunion s'est tenue à la Faculté des Lettres de Montpellier, le 21 décembre 1948. De nombreuses personnalités du monde agricole étaient présentes, ainsi que de nombreux professeurs de l'Université et de l'Ecole Nationale d'Agriculture.

Cette Assemblée écouta plusieurs communications savantes, et après avoir procédé à un échange de vues, décida de créer une Association pour encourager les études rurales dans la région Languedocienne et aider le Centre dont la création officielle ne saurait tarder.

Voici un extrait du procès verbal de séance :

« Monsieur Milhau, Professeur à E.N.A.M. et à la Faculté de Droit, montre la nécessité et l'utilité d'une coordination de plus en plus poussée entre chercheurs et praticiens, cela dans l'intérêt unanime de tous, et il en donna comme exemple l'enquête en cours que font actuellement E.N.A.M. et la Direction Régionale de la Statistique sur la structure même de la viticulture héraultaise. Un tel travail eut été impossible, pour si utile que puissent être les renseignements obtenus, sans l'entente absolue entre les exploitants et les chercheurs.

Prenant ensuite la parole, M. Marrés, Professeur à la Faculté des Lettres, fit le point, dans un magistral exposé, sur tous les problèmes posés par la mise en valeur de la garrigue. Il indiqua ce qu'il serait possible et nécessaire de faire pour qu'une exploitation, rentable au point de

de vue de la communauté, soit mise au plus tôt sur pied. Et, là encore, la création d'une Association se révèle nécessaire, où se rencontreront théoriciens et praticiens, où les uns et les autres échangeront des idées, et surtout auront les possibilités d'apporter des solutions aux problèmes posés.

D'un point de vue plus scientifique, Monsieur Marcellin, conservateur du Musée de Nîmes, développa la même idée, en indiquant combien la cartographie à l'échelle parcellaire serait une précieuse auxiliaire dans cette valorisation de la garrigue. Et il émit le vœu que l'on profite de la révision du cadastre pour dresser une telle carte pédologique des régions dont la valorisation est envisagée.

Toujours dans le même sens, M. Khunholtz-Lordat, Professeur à l'E.N.A.M. indiqua l'urgente nécessité d'agir afin d'éviter une dévastation économique de toutes les régions de la Garrigue ou pâture des moutons. Appuyant ses arguments sur une carte parcellaire de la région de Vauvert (Gard), et sur de saisissantes photographies, l'orateur conclut lui aussi à l'utilité de la création d'une Association qui aurait les moyens d'intervenir pour promouvoir un renouveau économique dans les régions de la Garrigue qu'il nomme le saltus.

Après ces divers exposés économiques ou scientifiques ; l'Assemblée unanime décida de créer sans tarder l'Association de l'Encouragement aux Etudes Rurales, laquelle viendrait en aide au Centre Régional d'Etudes Rurales dont le principe avait été déjà adopté en mai dernier, et qui va être incessamment créé par décision interministérielle de MM. les Ministres de l'Agriculture et de l'Education Nationale.

Les membres présents souscrivirent immédiatement divers bulletins d'adhésion et ils fixèrent la cotisation à 200 francs pour les membres actifs et à 1.000 francs pour les membres d'honneur. »

* * *

Parmi les études entreprises par le Centre Régional d'Etudes Rurales de Montpellier, il faut mentionner une enquête par sondage sur le vignoble héraultois.

Le manque de place nous empêche de publier une note sur cette étude qui nous a été remise par M. le professeur Milhau. Nous espérons toutefois pouvoir donner ultérieurement à nos lecteurs un compte-rendu complet sur ces travaux.

LE CENTRE D'ÉCONOMIE RURALE DE STRASBOURG

par M. R. MOREAU

Directeur adjoint de la Division de la Rentabilité de la Confédération Générale de l'Agriculture

Le Centre d'Economie Rurale de Strasbourg a été créé à la fin de l'année 1948 par l'ensemble des associations agricoles du département du Bas-Rhin sur l'initiative du Directeur des Services Agricoles.

Ce Centre se propose essentiellement :

— un but pédagogique en apprenant aux cultivateurs des éléments de comptabilité leur permettant un meilleur contrôle de leur gestion financière.

— Un but de documentation économique sur les principaux problèmes régionaux agricoles du Bas-Rhin à partir de la centralisation d'un nombre important de comptabilités.

— De conseiller directement les exploitants tant pour leur assolement que pour leur équipement à l'aide des conclusions qu'ils pourront tirer de ses diverses études.

Ce Centre avait fonctionné au ralenti en 1948, et le nombre des comptabilités tenues s'est élevé à une douzaine seulement ; 50 comptabilités ont été mises en

œuvre en 1949 toutes groupées autour d'une même région : Sélestat, et 50 nouvelles vont l'être en 1950.

Forme administrative.

Ce Centre est créé sous le régime de la loi de 1901 et du droit local. Son Conseil d'Administration est formé soit d'agriculteurs, soit de dirigeants des organisations professionnelles, qui assurent un financement annuel de l'ordre de 250.000 francs. (Le Ministre de l'Agriculture verse une dotation sensiblement supérieure).

L'ensemble des organisations agricoles, quelles que soient leurs tendances ont accepté de participer au Conseil et au financement.

Organisation technique.

Le Centre est dirigé techniquement par un Ingénieur des Services Agricoles et le personnel se compose d'un comptable et d'une secrétaire. Ses locaux sont dans la Direction des Services Agricoles.

A l'échelon local, après accord avec l'Inspection de l'Académie plusieurs instituteurs ruraux sont chargés de suivre des comptabilités dans les exploitations retenues, comptabilités qui sont centralisées au Centre selon les imprimés et les méthodes adoptées à Paris.

Pour l'exercice 1949, les principales études envisagées sont les suivantes :

— Etudes comparées de la rentabilité des exploitations de viticulture et de la rentabilité des exploitations tabacoles par la comparaison en milieux homogènes d'exploitations se livrant ou non à ces spéculations.

— Etudes sur le revenu réel de la main-d'œuvre familiale.

— Etudes sur la rentabilité du tracteur.

Une cinquantaine de carnets de tracteur analogues à ceux qui ont été mis en œuvre par l'Office de Soissons

vont être utilisés par les exploitants. Sur ce point cependant il est probable qu'un certain déchet devra être enregistré en fonction des difficultés rencontrées par l'exploitant pour la tenue correcte de ces carnets.

Dans tous les cours d'agriculture une place est réservée à la comptabilité afin que les jeunes soient de plus en plus formés sur ce point et des contacts étroits sont entretenus entre le Centre et les Associations d'anciens élèves d'agriculture, ce qui rend extrêmement faciles et fructueux les contacts du Centre et des agriculteurs.

Nous pensons que la formule adoptée dans le Bas-Rhin bien que ne pouvant être adoptée partout, est excellente dans son principe. Elle donne aux organisations professionnelles et aux exploitants la responsabilité effective de la vie du Centre et par là même tend à les y intéresser davantage qu'une organisation publique, tandis qu'elle confie la responsabilité technique à un Ingénieur des Services Agricoles qui par la continuité même de la fonction et par sa formation est apte à diriger un tel Centre.

LE CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES RURALES

par M. R. COLSON

Directeur du Centre National d'Études Rurales

Le Centre National d'Études Rurales a été mis sur pied voici déjà trois ans, sous forme de Société à Responsabilité limitée.

Parmi les différents organismes qui l'ont créé, certains sont spécialisés dans les recherches : Economie et Humanisme et S.A.C.M.A. et les autres peuvent être qualifiés organismes d'action en milieu rural : Mouvements familiaux et Mouvements de Jeunesse.

En raison même de sa constitution, le C.N.E.R. a une présentation bien caractérisée. Il est moins préoccupé d'aboutir rapidement sur un point quelconque d'étude que d'éveiller les militants au désir de la recherche, à la volonté de réaliser des enquêtes à caractère scientifique. En d'autres termes, il se propose de faire préférer aux ruraux l'effort d'études sérieuses et approfondies à l'action revendicatrice plus ou moins réfléchie. C'est un travail de longue haleine, et la recherche, but du C.N.E.R., ne peut donc se développer que dans la mesure où elle est précédée et accompagnée d'une action éducative. Comme toute formule, celle-ci présente des avantages et des inconvénients.

Il serait difficile, par exemple, d'entreprendre l'étude de problèmes ne préoccupant pas immédiatement les

ruraux, ou sur lesquels leur attention n'aurait pas été préalablement éveillée.

Il peut encore se trouver, et il se trouve, que les militants susceptibles de se livrer à un travail effectif de recherche, ou à s'y intéresser, ne soient pas répartis uniformément. Dans une étude qui devrait porter sur l'ensemble du territoire, il y aurait lieu de tenir compte de cet état de fait actuel, qui s'améliore d'ailleurs progressivement.

A côté de ces inconvénients incontestables la formule du C.N.E.R. offre l'avantage considérable de permettre l'obtention de renseignements tout à fait précis et sérieux.

Lorsque le paysan, mis en confiance, fait lui-même l'enquête qui lui est demandée, c'est avec la plus grande bonne volonté qu'il réfléchit, qu'il compte et observe. Les renseignements qu'il inscrit sur son questionnaire sont à la fois plus complets, plus véridiques et plus précis que ceux qu'il aurait fournis si un enquêteur direct était venu les lui demander en procédant à un interrogatoire.

Que cet enquêteur demande le rendement en lait d'une exploitation, il n'obtiendra généralement pas une réponse exacte, le fermier n'ayant lui-même, dans bien des cas qu'une idée toute approximative de ce rendement.

Au contraire, si l'exploitant accepte de donner ces renseignements et quelques délais lui soient laissés, il prendra le temps de réfléchir, d'évaluer et de noter et fournira un chiffre valable.

Qu'on interroge une paysanne sur la durée du temps qu'elle consacre aux travaux des champs et aux travaux ménagers, elle ne pourra répondre qu'avec une très large approximation, parce qu'elle n'en aura pas une idée exacte.

Dans la mesure où cette même paysanne analysera elle-même sa journée, décomposée dans ses différents éléments sur un graphique simple, elle prendra conscience de la répartition de son travail.

Une rurale disait après avoir effectué l'enquête sur le Temps Travail proposée par le C.N.E.R. : « Je ne croyais pas que je passais tant de temps aux enfants ».

Toute enquête menée à la campagne se heurte aux difficultés résultant des distances et de l'éparpillement, difficultés que la méthode du C.N.E.R. ne fera peut être pas complètement disparaître, mais dont elle diminuera considérablement l'importance. Au fur et à mesure que se multiplieront les ruraux, vivant dans leur ferme et leur village, susceptibles d'étudier chez eux et chez leurs proches voisins, les problèmes qui leur seront proposés, se constituera peu à peu un véritable réseau d'enquêteurs bénévoles, et l'analyse du milieu rural se trouvera singulièrement facilitée.

L'effort de recherche du C.N.E.R., est donc essentiellement entrepris à l'aide des militants ruraux. Cependant dans le cas où certaines recherches nécessiteraient l'utilité d'enquêteurs détachés, nous pourrions recourir à cette formule, comme nous l'avons fait dans le passé.

Les enquêtes jusqu'à maintenant entreprises par le C.N.E.R. sont les suivantes :

Enquête sur l'Alimentation Rurale : Elle consiste dans la notation, pendant une semaine complète, des menus, avec l'indication du poids ou de la quantité de tous les aliments consommés par la famille. Depuis le début de 1949, nous demandons que soit précisée l'origine des denrées utilisées : production dans la ferme, ou achats effectués dans le commerce.

Plus de 900 questionnaires nous ont été retournés jusqu'à maintenant, dont la moitié provient de trois départements : Rhône, Maine-et-Loire, Vendée, l'autre moitié étant répartie par petites quantités dans de nombreux départements.

Pour chaque enquête, une appréciation motivée est envoyée à la famille qui l'a réalisée, et les résultats globaux sont utilisés par l'Institut National d'Hygiène pour ses études et travaux sur l'alimentation humaine.

Enquête sur le Temps Travail : Enquête sur le temps de travail rural masculin et féminin. Sur les feuilles jour-

nalières utilisées pour cette enquête, les diverses activités sont groupées sous plusieurs rubriques : Travail intérieur de la ferme - Travail aux champs - Activités commerciales - Temps libre, repas et loisirs - Travail fait chez les autres - Travail fait par d'autres sur l'exploitation. La formule réservée aux femmes comporte en outre une rubrique « Occupations familiales ».

La feuille journalière « Hommes » permet de distinguer les travaux intéressant directement la production agricole et ceux appelés généralement « travaux d'entretien » qui ne sont trop souvent que du « bricolage ». De son côté, la feuille journalière « Femmes » est prévue de manière à faire ressortir la proportion du temps passé à la maison, à la ferme et aux champs. Sur chacune de ces feuilles peut être relevé le travail de trois personnes

Nous avons demandé que cette étude soit faite sur quatre périodes d'une semaine réparties dans l'année pour obtenir des précisions sur le travail agricole dans ses variations saisonnières. Beaucoup de persévérance était nécessaire pour mener à bien un tel travail, et certains de nos enquêteurs bénévoles se sont découragés après la première ou la seconde série de feuilles journalières. Néanmoins, plus de 700 dossiers ont été réunis, et les départements du Finistère, du Bas-Rhin, de la Loire-Inférieure et de l'Orne ont fourni un très gros effort.

Les documents collectés jusqu'à ce jour sont en voie de dépouillement à l'Institut National de la Statistique et des Études Economiques.

Enquête sur l'Habitat Rural : Cette enquête est présentée sous la forme d'un petit fascicule dans lequel sont successivement examinés tous les aspects de l'habitat : Implantation, genre et état de la construction (murs, fondations, toiture, revêtements, menuiserie, etc...) ses possibilités de protection et de confort. ses aménagements divers, la répartition des habitants par pièce, etc...

Environ 2.500 questionnaires remplis nous ont été retournés jusqu'à maintenant. Ils proviennent surtout de l'Ouest où l'enquête a été entreprise pour préparer l'Exposition itinérante de la Maison Rurale, du Sud-Est (principalement département de l'Aube, de Saône-et-Loire et Savoie).

Enquête sur l'Exploitation Agricole : Elle consiste en une brève monographie où sont récapitulés les principaux éléments qui constituent l'exploitation : bâtiments, terres, traction, outillage, main-d'œuvre, cheptel, production etc. ainsi que la situation de cette exploitation par rapport à la région.

Cette enquête première expérience du C.N.E.R., nous a valu le retour de plus de 1.500 de ces monographies, mais celles-ci se trouvent réparties sur presque tous les départements.

Toutes les enquêtes citées jusqu'à maintenant sont encore actuellement poursuivies. Nous avons récemment prévu la réalisation de plusieurs autres études :

Enquête sur la santé des enfants : Mise au point en collaboration avec l'Institut National d'Hygiène, qui en utilisera les résultats. Cette enquête permettra d'étudier l'alimentation des bébés jusqu'à deux ans, et des enfants de 2 à 6 ans. Les renseignements sur l'alimentation seront complétés par des précisions demandées sur le sommeil, le repos, etc...

Etude d'un Village rural : Monographie de village assez simple s'inspirant du cadre proposé aux concurrents du prix Olivier de Serres : démographie, structure professionnelle, structure sociale, équipement et vie sociale.

Dans le questionnaire proposé, chaque tableau à remplir est accompagné d'un exemple.

Etude sur l'Installation des Jeunes : Cette étude a été prévue surtout pour les régions où la diminution du nombre des exploitations, d'une part, et la pression démographique, de l'autre, ajoutées aux circonstances économiques, constituent des obstacles sérieux à l'installation, comme exploitants, de très nombreux jeunes ruraux.

Etude sur les Déplacements et le Morcellement : Petit dépliant permettant aux exploitants de se rendre compte du temps passé en allées et venues pour le travail de terres trop morcelées et dispersées, et d'évaluer cette perte en argent.

Voici très brièvement résumées, l'orientation du C.N.E.R. et les recherches entreprises par celui-ci. Les quelques travaux réalisés jusqu'à maintenant ne sont qu'un point de départ, en quelque sorte un « rodage », et c'est pourquoi je demande aux hommes d'études avertis que vous êtes de les regarder avec toute l'indulgence d'un bon ouvrier pour les premiers tâtonnements d'un apprenti.

Nous désirons faire de notre mieux pour collaborer aux travaux de l'Association des Economistes Ruraux, par notre effort de recherche dans les milieux ruraux, et par notre action éducative auprès des ruraux eux-mêmes. Nous espérons que la tâche entreprise se traduira par des résultats de plus en plus concluants grâce à la formule qui est la base même du C.N.E.R. : « Pour les ruraux et avec les ruraux ».